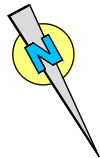


Commune d'Ixelles
Rue Marie-Henriette, 1
3ème Division - Section A - Parcelle n° 113 X10
Echelle : 1/125
DOSSIER N° 63 - N° REFERENCE :/.....



Dressé par: Harold Dambremé
Géomètre-Expert
légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Bruxelles et inscrit au Conseil fédéral des Géomètres-Experts sous le n° GEO 231605
C/o Yolou SRL
Avenue de la Jonction, 57 - 1190 Bruxelles
Mail : h.dambreme@yolou.be
Bruxelles, le 22 juillet 2025

Les surfaces des parties privatives (teintes bleue, rose, verte brune, turquoise, brique et mauve) qui sont reprises au tableau des quotes-parts en millièmes, ont été calculées suivant les usages ; il s'agit des surfaces correspondantes aux zones teintées du plan.

En ce qui concerne les éléments de ces zones qui sont communs (murs mitoyens, etc...), il y a lieu de se référer à l'acte de base.

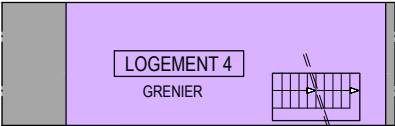
- Parties privatives
- Parties communes

Ce plan a été enregistré dans la base de données des plans de l'Administration Mesures & Evaluations sous le numéro de référence/.....

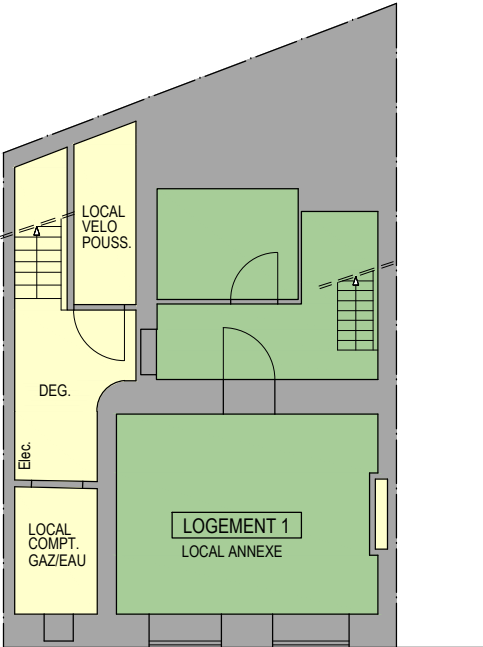
L'expert n'a pas contrôlé l'affectation urbanistique autorisée du bien ni sa conformité aux réglementations en vigueur.

Les plans ont été effectués pour la réalisation de l'acte de base et ne pourront en aucun cas être utilisés à d'autres fins.

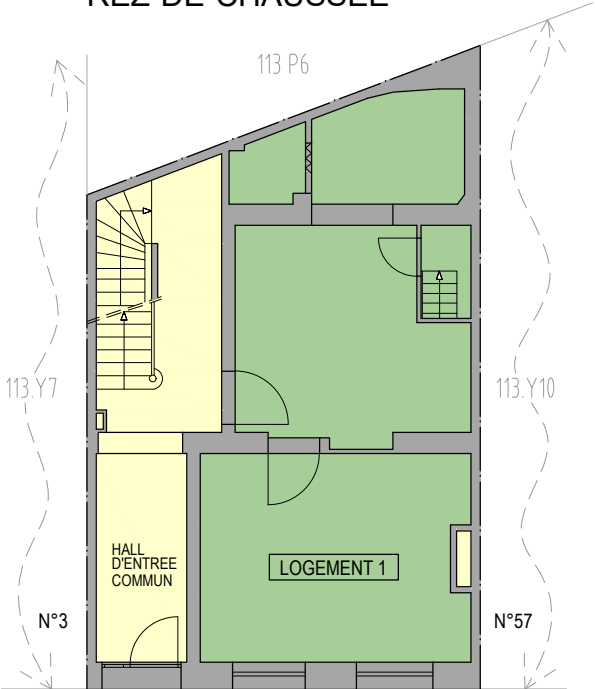
COMBLES



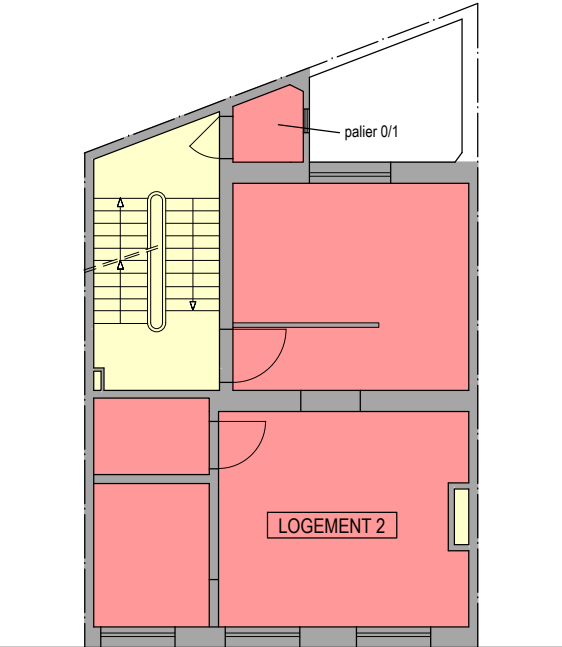
SOUS-SOL



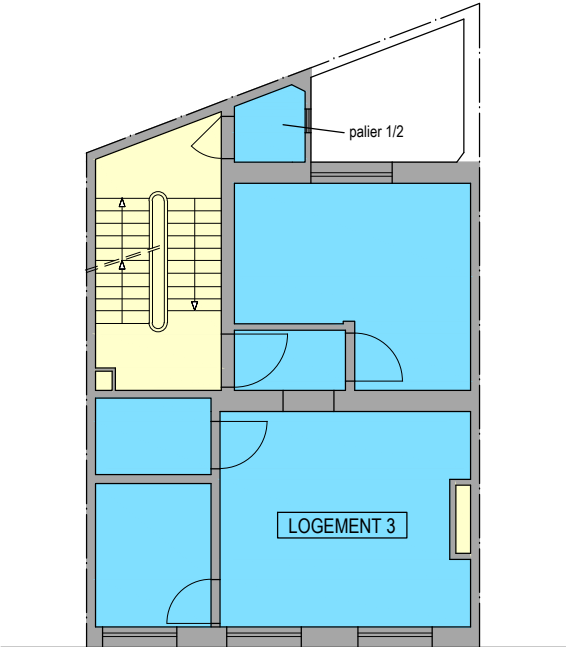
REZ-DE-CHAUSSEE



1er ETAGE



2ème ETAGE



3ème ETAGE

